

Les territoires concernés par le système de transport de l'axe vallée du Rhône - couloir languedocien

A - Territoires directement concernés par l'axe

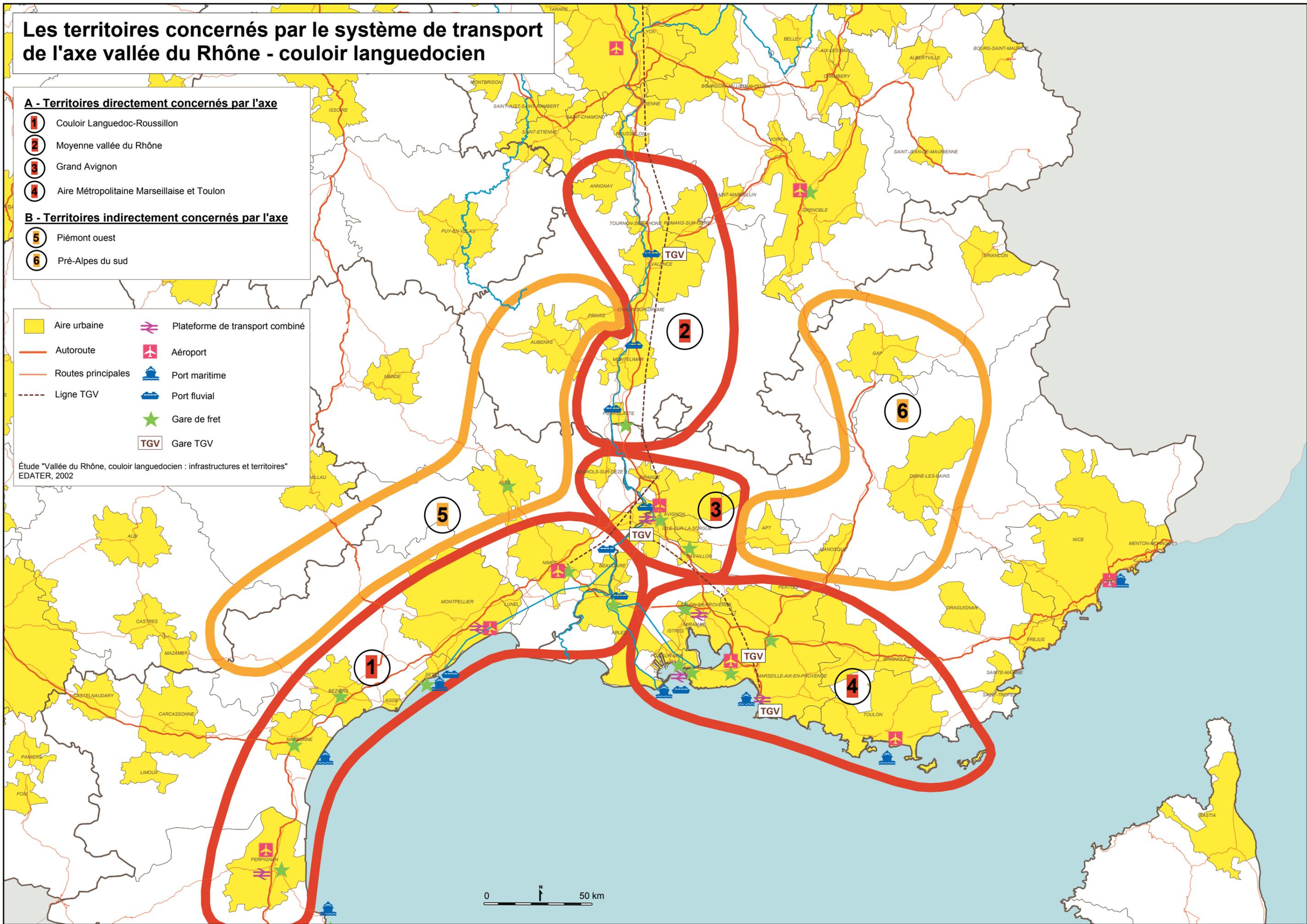
- 1** Couloir Languedoc-Roussillon
- 2** Moyenne vallée du Rhône
- 3** Grand Avignon
- 4** Aire Métropolitaine Marseillaise et Toulon

B - Territoires indirectement concernés par l'axe

- 5** Piémont ouest
- 6** Pré-Alpes du sud

- | | |
|---|---|
|  Aire urbaine |  Plateforme de transport combiné |
|  Autoroute |  Aéroport |
|  Routes principales |  Port maritime |
|  Ligne TGV |  Port fluvial |
| |  Gare de fret |
| |  Gare TGV |

Étude "Vallée du Rhône, couloir languedocien : infrastructures et territoires"
EDATER, 2002



COULOIR LANGUEDOC-ROUSSILLON

Enjeux territoriaux liés à la problématique A7/A9 à l'horizon 2010/2015



Éléments d'organisation du territoire

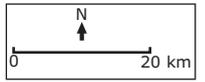
- Pôle urbain : pôle d'emploi dans une aire urbaine (au sens INSEE)
- Pôle d'emploi secondaire dans une aire rurale (au sens INSEE)
- Axe routier structurant
- T Pôle touristique (tourisme urbain, tourisme d'affaire, pôle d'hébergement balnéaire, haut lieu touristique)
- L Pôle logistique et cinétique
- I Existence d'une vocation industrielle

Enjeux à dominante spatiale

- Enjeux agricoles
- Enjeux environnementaux
- ↻ Développement des complémentarités territoriales
- ➔ Maîtrise de l'étalement urbain

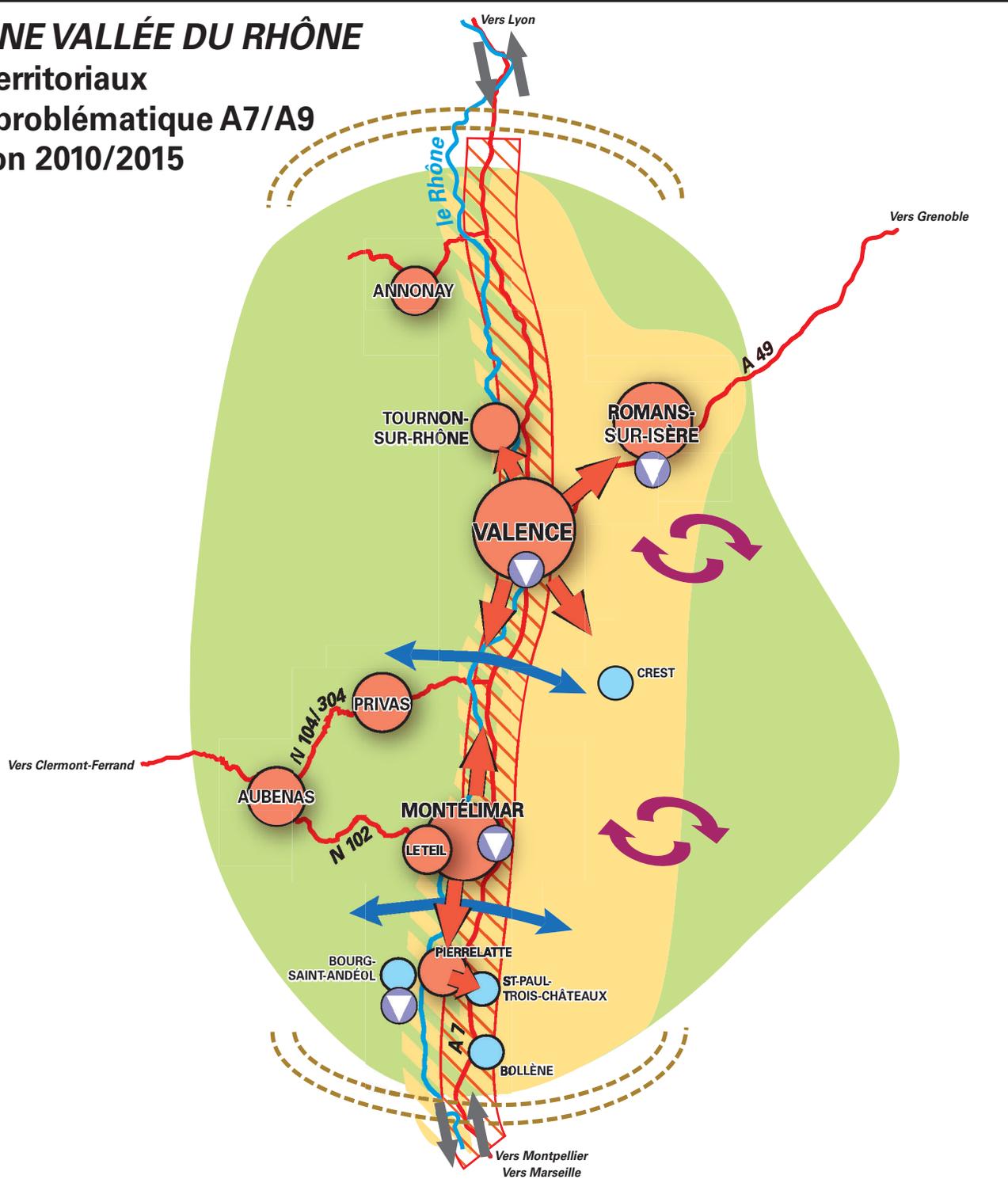
Enjeux en terme de flux et d'échanges

- Saturation des couloirs de communication tous modes de transport confondus (vallée du Rhône, couloir languedocien)
- ↔ Maîtrise du développement des échanges du «couloir» avec ses périphéries



MOYENNE VALLÉE DU RHÔNE

Enjeux territoriaux
liés à la problématique A7/A9
à l'horizon 2010/2015



Éléments d'organisation du territoire

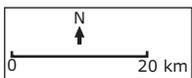
- Pôle urbain : pôle d'emploi dans une aire urbaine (au sens INSEE)
- Pôle d'emploi secondaire dans une aire rurale (au sens INSEE)
- Axe routier structurant
- Existence d'une vocation industrielle

Enjeux à dominante spatiale

- Enjeux agricoles
- Enjeux environnementaux
- Développement des complémentarités territoriales
- Maîtrise de l'étalement urbain
- Affirmation d'un espace autonome (entre Lyon et Avignon)

Enjeux en terme de flux et d'échanges

- Saturation des couloirs de communication tous modes de transport confondus (vallée du Rhône, couloir languedocien)
- Maîtrise du développement des échanges du «couloir» avec ses périphéries
- Développement des liaisons transversales structurantes



GRAND AVIGNON

Enjeux territoriaux liés à la problématique A7/A9 à l'horizon 2010/2015

Éléments d'organisation du territoire

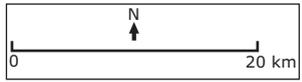
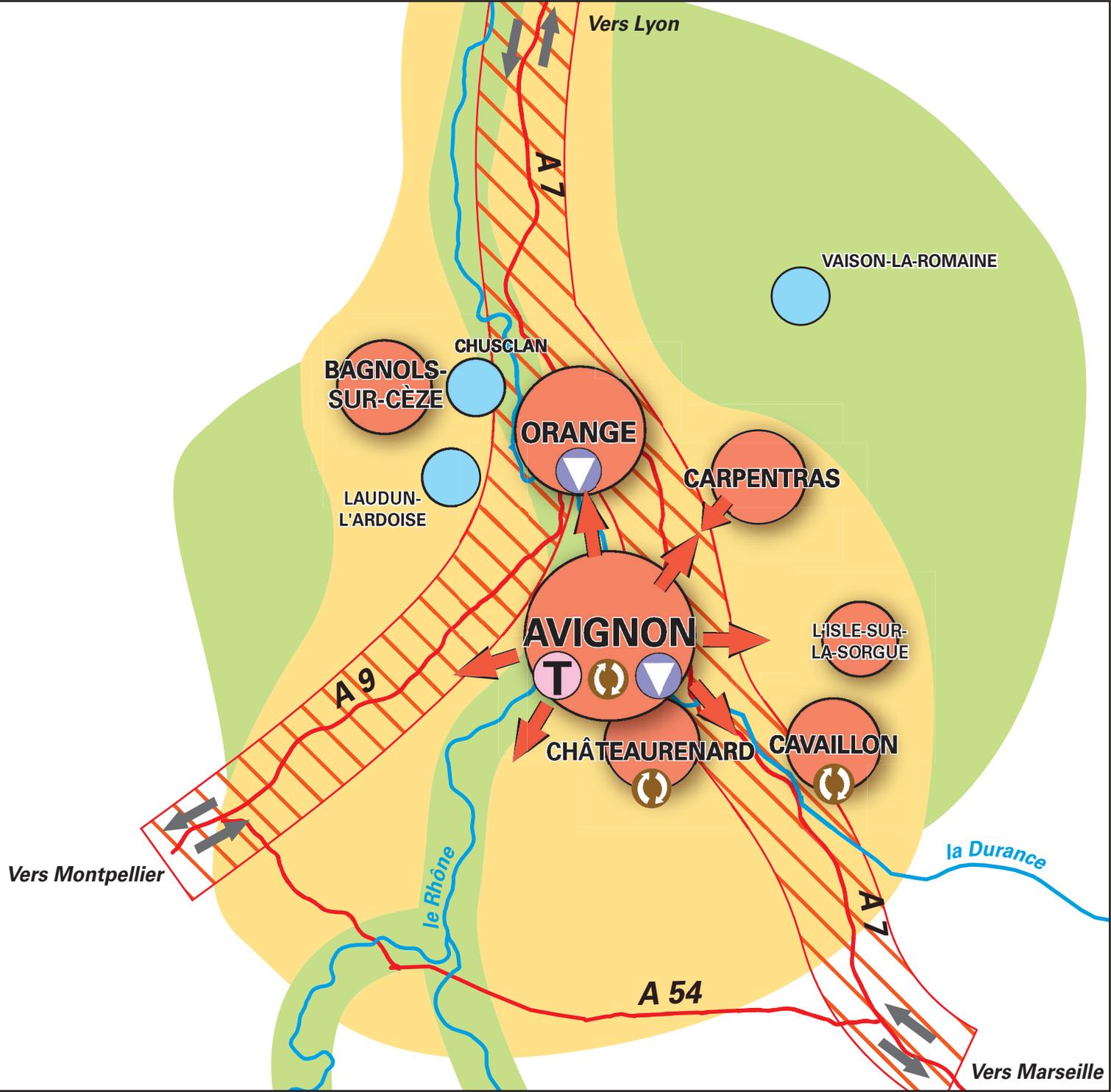
-  Pôle urbain : pôle d'emploi dans une aire urbaine (au sens INSEE)
-  Pôle d'emploi secondaire dans une aire rurale (au sens INSEE)
-  Axe routier structurant
-  Pôle touristique (tourisme urbain, tourisme d'affaire, pôle d'hébergement balnéaire, haut lieu touristique)
-  Pôle logistique et cinétique
-  Existence d'une vocation industrielle

Enjeux à dominante spatiale

-  Enjeux agricoles
-  Enjeux environnementaux
-  Maîtrise de l'étalement urbain

Enjeux en terme de flux et d'échanges

-  Saturation des couloirs de communication tous modes de transport confondus (vallée du Rhône, couloir languedocien)
-  Maîtrise du développement des échanges du «couloir» avec ses périphéries



AIRE MÉTROPOLITAINE MARSEILLAISE ET TOULON

Enjeux territoriaux liés à la problématique A7/A9 à l'horizon 2010/2015

Éléments d'organisation du territoire

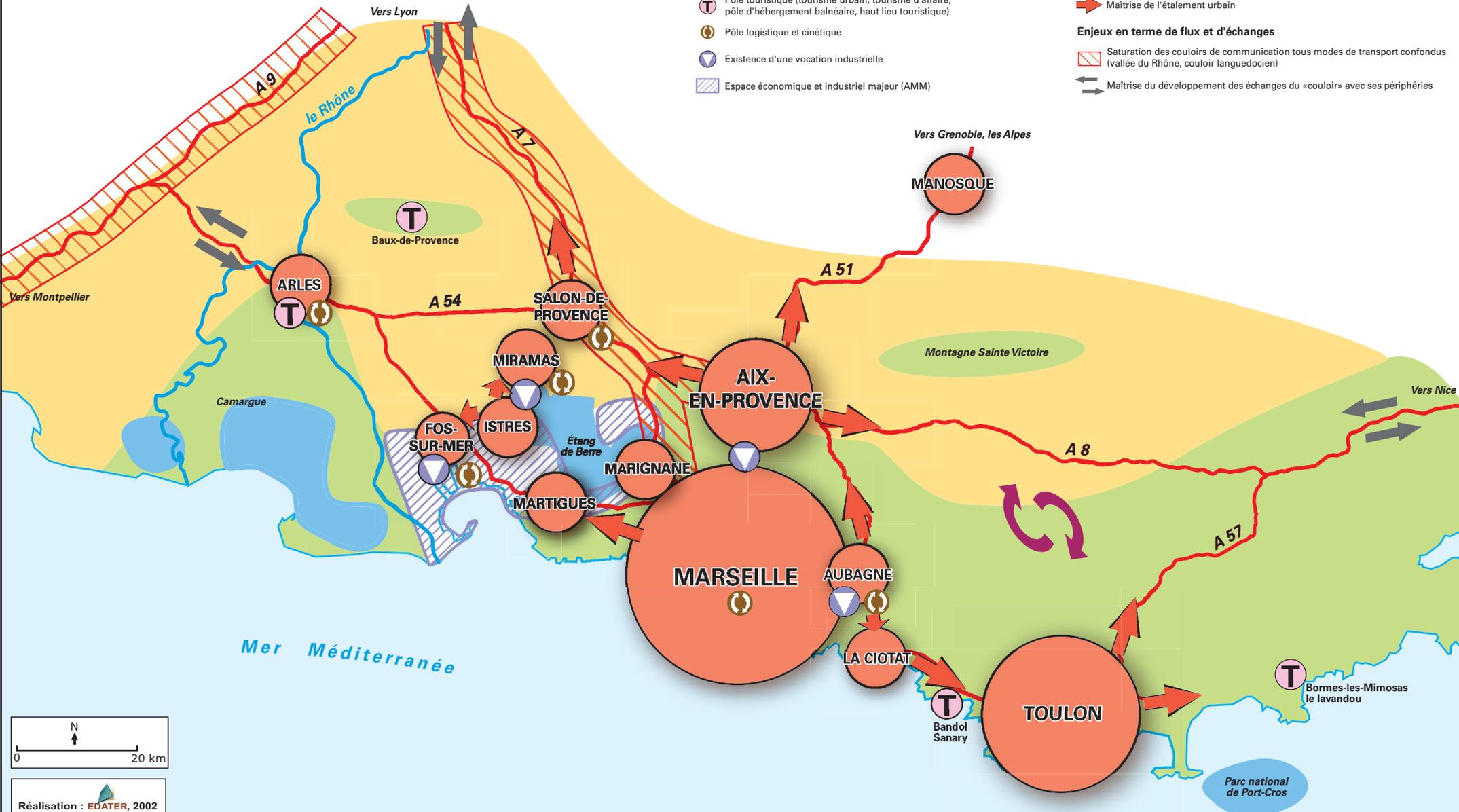
- Pôle urbain : pôle d'emploi dans une aire urbaine (au sens INSEE)
- Pôle d'emploi secondaire dans une aire rurale (au sens INSEE)
- Axe routier structurant
- Ⓣ Pôle touristique (tourisme urbain, tourisme d'affaire, pôle d'hébergement balnéaire, haut lieu touristique)
- Ⓜ Pôle logistique et cinétique
- Ⓜ Existence d'une vocation industrielle
- ▨ Espace économique et industriel majeur (AMM)

Enjeux à dominante spatiale

- Enjeux agricoles
- Enjeux environnementaux
- ↻ Développement des complémentarités territoriales
- ➔ Maîtrise de l'étalement urbain

Enjeux en terme de flux et d'échanges

- ▨ Saturation des couloirs de communication tous modes de transport confondus (vallée du Rhône, couloir languedocien)
- ↔ Maîtrise du développement des échanges du «couloir» avec ses périphéries



PIÉMONT OUEST

Enjeux territoriaux liés à la problématique A7/A9 à l'horizon 2010/2015

Éléments d'organisation du territoire

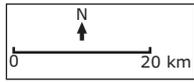
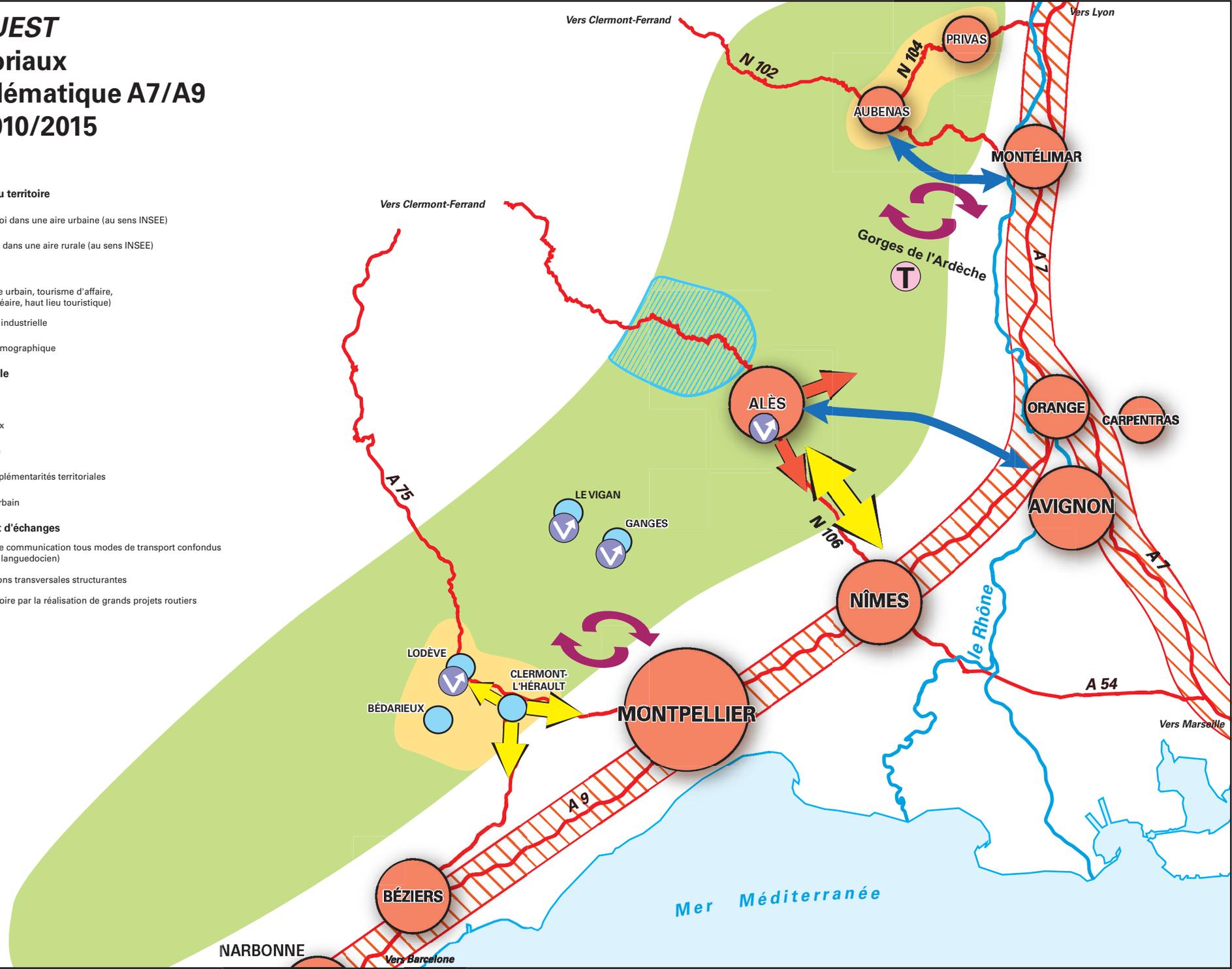
-  Pôle urbain : pôle d'emploi dans une aire urbaine (au sens INSEE)
-  Pôle d'emploi secondaire dans une aire rurale (au sens INSEE)
-  Axe routier structurant
-  Pôle touristique (tourisme urbain, tourisme d'affaire, pôle d'hébergement balnéaire, haut lieu touristique)
-  Existence d'une vocation industrielle
-  Zone de dévitalisation démographique

Enjeux à dominante spatiale

-  Enjeux agricoles
-  Enjeux environnementaux
-  Reconversion industrielle
-  Développement des complémentarités territoriales
-  Maîtrise de l'étalement urbain

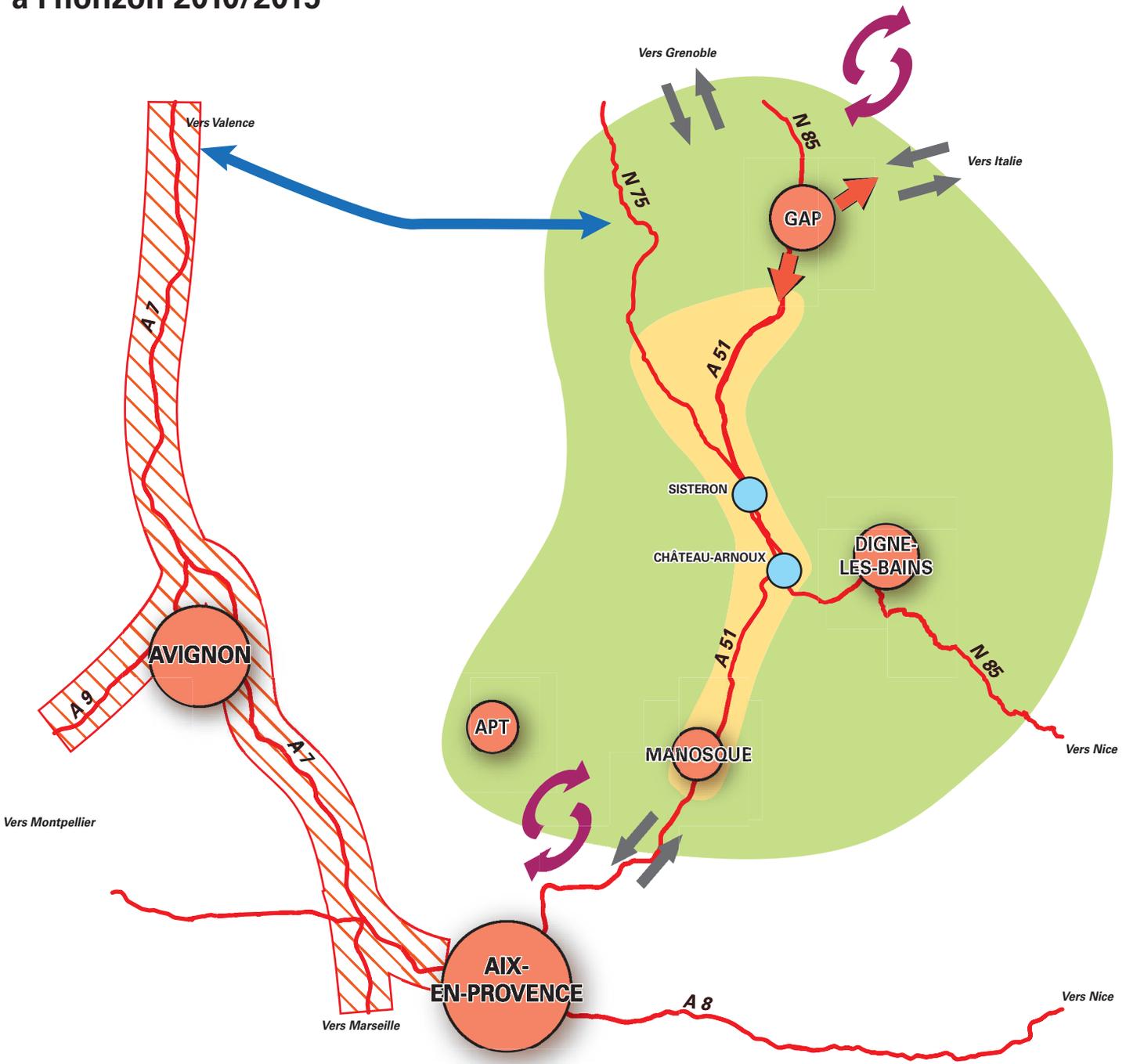
Enjeux en terme de flux et d'échanges

-  Saturation des couloirs de communication tous modes de transport confondus (vallée du Rhône, couloir languedocien)
-  Développement des liaisons transversales structurantes
-  Désenclavement du territoire par la réalisation de grands projets routiers (A 750, A 75, RN 106)



PRÉ-ALPES DU SUD

Enjeux territoriaux
liés à la problématique A7/A9
à l'horizon 2010/2015



Éléments d'organisation du territoire

● Pôle urbain : pôle d'emploi dans une aire urbaine (au sens INSEE)

● Pôle d'emploi secondaire dans une aire rurale (au sens INSEE)

— Axe routier structurant

Enjeux à dominante spatiale

■ Enjeux agricoles

■ Enjeux environnementaux

↻ Développement des complémentarités territoriales

➔ Maîtrise de l'étalement urbain

Enjeux en terme de flux et d'échanges

▨ Saturation des couloirs de communication tous modes de transport confondus (vallée du Rhône, couloir languedocien)

↕ Maîtrise du développement des échanges du «couloir» avec ses périphéries

↔ Développement des liaisons transversales structurantes

